

## FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration du profil : Eté 2019

Département : Doubs (25)

Commune : Saint-Point-Lac

Site de Baignade : **Plage Le Port (Lac de Saint-Point)**

Contact de la personne responsable de la baignade

Monsieur le Maire de Saint-Point-Lac  
2 Rue de la Rochette - 25160 Saint-Point-Lac - 03 81 69 62 08

### DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAINNADE

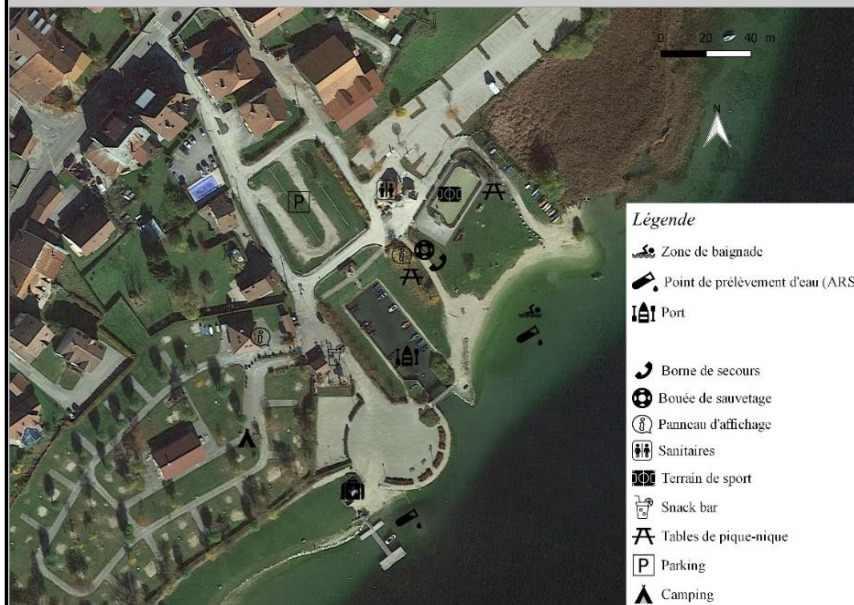
#### Caractéristiques physiques de la zone de baignade

Rive d'implantation de la plage :	Rive gauche
Nature de la plage :	Sable, cailloux et pelouse
<b>Equipements et usages de la zone de baignade</b>	
Période de fréquentation :	15 juin au 31 août
Equipements sanitaires :	Oui (toilettes, douche et point d'eau)
Poste de secours :	Oui
Surveillance :	Non surveillé
Stationnement :	2 parkings ( 1 à moins de 100m et 1 à 300m de la plage)
Usages nautiques / loisirs aquatiques :	Bateau solaire et électrique, catamaran, canoë-kayak, pêche, barque et pédalo
Accès aux animaux :	Plage interdite aux chiens
Autres équipements :	Snack-bar, terrain multisports, table de ping-pong et tables de pique-nique
Fréquentation :	15 000 baigneurs / saison estivale


#### Photographie du site



#### Localisation et schéma de la zone de baignade



### HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAINNADE

Année	2015	2016	2017	2018
Classement qualité (directive 2006/7/CE)				



: Excellent



: Bon



: Satisfaisant



: Insuffisant

Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années et commentaires :

Aucun épisode de pollution n'a été relevé. Les prélèvements d'eau au niveau de la plage traduisent globalement une bonne qualité de l'eau de baignade et quelques épisodes de qualité moyenne. L'amélioration de la qualité de l'eau en 2018 a permis un classement de la plage en "Excellent". Aucun mauvais résultat de prélèvement de 2013 à 2019.

## FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 2/2)

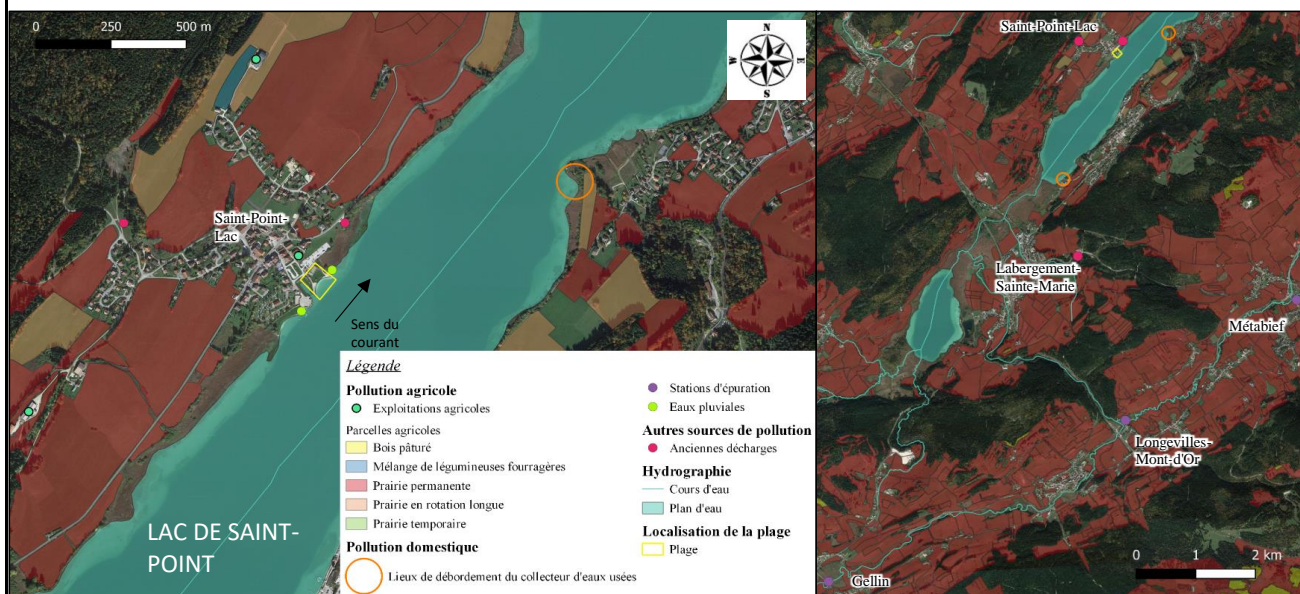
Date d'élaboration du profil : Eté 2019

Département : Doubs (25)

Commune : Saint-Point-Lac

Site de Baignade : **Plage Le Port (Lac de Saint-Point)**

### RECENSEMENT ET LOCALISATION DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTIONS



### MESURES DE GESTION

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis	Procédure	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Pollution agricole diffuse	Fort	à partir de 150 m	- Résultats des prélèvements d'eau de la zone de baignade en période estivale - Lessivage de déjections animales par temps de pluie	ARS Mairie	- Amélioration d'installations agricoles - Mise en place de zones tampons (haie, ripisylve, jachère, bois...) encouragée par des aides attribuées aux agriculteurs par la PAC - Projet franco-suisse de réduction des pollutions agricoles sur la rivière Le Doubs - Constitution d'un Groupe d'Intérêt Economique et Ecologique sur la qualité des eaux au sein de la fruitière des lacs
Pollution domestique par débordement du collecteur d'eaux usées du tour du lac	Fort	Lieu de débordement impactant la plage le plus proche à 2 km	- Résultats des prélèvements d'eau de la zone de baignade en période estivale - Détecteurs de la hauteur d'eau dans les postes de refoulement du collecteur et alarmes connectées à la CCLMHD*	CCLMHD*	- Réhabilitation des pompes de refoulement réalisée - Séparation des eaux usées et des eaux pluviales terminée - Projet en 2019 de création d'un ouvrage de stockage et de traitement des eaux usées par filtration et UV à Malbuison
Pollution domestique par rejets des stations d'épuration des Longevilles, de Métabief et de Gellin	Faible (à distance)	Respectivement à 9 km, 12 km et 13 km par voie d'eau	- Résultats des prélèvements d'eau de la zone de baignade en période estivale - Autosurveillance réglementaire	CCLMHD*	Création d'une nouvelle station d'épuration aux Longevilles remplaçant l'ancienne et celle de Métabief
Anciennes décharges de Saint-Point-Lac et Labergement-Sainte-Marie	Faible	à 200 m (mais en aval de la plage), 600 m et 5 km respectivement	-	Mairie	Réhabilitation de la décharge de Labergement-Sainte-Marie en 2006 et des 2 décharges de Saint-Point-Lac en 1995
Eaux pluviales	Faible	à 20 m en aval de la plage et 50 m en amont	Résultats des prélèvements d'eau de la zone de baignade en période estivale	ARS CCLMHD*	Séparation des eaux usées et des eaux pluviales autour du lac terminée

Suivi quotidien de la plage par les agents d'entretien de la commune : observation visuelle de l'eau, entretien du site, ramassage des déchets et bacs de tri, actualisation de l'information au public

Etude des sources de pollution de Saint-Point réalisée par le laboratoire Chrono-Environnement de l'Université de FrancheComté en cours

\*Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs